

L'université est un tremplin pour l'emploi

Deux enquêtes de l'ULB et l'UCL confirment un sentiment général : pour 9 diplômés sur 10, l'enseignement supérieur offre un ticket vers l'emploi.

L'amélioration du capital humain est une nécessité pour faire fonctionner et développer une société de plus en plus complexe et exigeante ; elle l'est tout autant pour changer de cap vers un avenir plus durable. » En diffusant, début avril, une étude sur la part de diplômés du supérieur dans la population, l'économiste Philippe Defeyt réaffirmait son credo dans la capacité de notre système d'enseignement à favoriser l'émancipation sociale. Ce ne sont pas l'ULB et l'UCL qui diront le contraire, elles qui viennent de publier concomitamment des études sur le devenir de leurs diplômés.

Une constante - rassurante - d'abord : il n'y a pas de différence sensible entre les deux universités. Alors qu'elles se sont intéressées à leurs diplômés 2015, le taux d'emploi dans cette promotion flirte chez l'une et chez l'autre avec les 90 %. Si on est légèrement en dessous de ce chiffre à l'ULB (87,8 %) par rapport à l'UCL, qui est légèrement au-dessus (92 %), c'est notamment dû à la méthodologie et au temps qui s'est écoulé entre la sortie des études et l'enquête : 15 à 18 mois pour la première, 16 à 24 mois pour la seconde.

À l'ULB

Par-delà cette constante, les deux uni-

versités pointent des détails intéressants. Ainsi l'ULB relève que parmi les personnes ayant un emploi, on trouve davantage d'hommes que de femmes. Par contre, au sein de la petite catégorie de personnes qui n'ont pas encore décroché un job, on compte deux tiers de femmes. S'agissant des heureux élus de la première catégorie, peut-on parler de job de rêve ? Si la plupart assurent avoir trouvé un travail dans la lignée de leur formation, près d'un diplômé actif sur cinq indique avoir accepté le poste occupé à titre d'emploi de transition permettant de mieux convoiter un job plus proche de leurs aspirations. On note aussi que parmi les 71 % de diplômés salariés, 59 % ont un contrat à durée indé-

terminée (CDI), 37 % à durée déterminée (CDD) et 4 % travaillent en tant qu'intérimaires. Les autres sont indépendants (16 %), bénéficiaires d'un mandat de recherche avec bourse (7,2 %), d'un stage la plupart du temps rémunéré (6 % en architecture, au barreau...) ou d'un contrat de bénévolat (2 %). La majorité des jeunes universitaires ayant un emploi affiche déjà un revenu mensuel net compris en 1.500 et 2.000 euros, ce qui est conforme aux barèmes moyens habituellement octroyés aux titulaires d'un master. **Détail géographique :** 54 % travaillent dans la région bruxelloise.

À l'UCL

Seize à 24 mois après avoir décroché leur diplôme, les jeunes sortis de l'UCL sont salariés ou indépendants - statuts éventuellement doublés d'une formation - (86 %), en stage rémunéré (5 %) ou non rémunéré (1 %). Intéressant : plus d'un quart d'entre eux (27 %) ont décroché un job avant même de recevoir leur diplôme, c'est typiquement le cas des ingénieurs polytechniciens, masters en gestion, médecins, etc. Alors que 88 % des répondants se disent satisfaits de leur travail, que 79 % ont obtenu un emploi correspondant à leur diplôme, l'enquête démontre aussi combien la formation de base fait place désormais

au « long life learning ». Près d'un répondant sur deux (maximum 2 ans après la sortie, donc) a déjà effectué une formation complémentaire. « La tendance est à la formation continue après le diplôme, due à une soif d'apprendre et de développer davantage de compétences. Les parcours ne sont plus linéaires », disent les auteurs de l'enquête. Au passage, les jeunes diplômés pointent ce qui a, selon eux, fait la différence lors du recrutement : le stage (qui devrait être obligatoire, disent-ils), le plurilinguisme et l'investissement dans des activités extra-académiques tels les kots à projets ou la vie associative. ■

ERIC BURGRAFF

Gembloux adopte la pédagogie par projets

La Faculté Gembloux Agro-Bio Tech modifie le programme des masters qu'elle propose dès l'année académique 2017-2018. Le but : permettre à l'étudiant(e) de mettre en place

des projets professionnels dans le cadre de ses études afin qu'il ou elle sorte de son cursus avec plusieurs cordes à son arc.

Dès septembre 2017, les étudiants du bloc 1 des masters gembloutois verront leurs horaires réaménagés pour développer leurs propres projets ou effectuer des stages. « Cela se traduira par moins d'heures de cours, développe Aurore Degré, vice-doyenne à l'enseignement de la Faculté. Les étudiants seront libérés en même temps pour synchroniser le temps de travail. Ils pourront aussi travailler en

alternance en entreprise. »

Ces dernières années, Gembloux Agro-Bio Tech proposait déjà un module d'enseignement pour intégrer des compétences liées à l'entrepreneuriat. « Il ne s'agit pas de former les étudiants au service des entreprises, mais il s'agit de les former pour la société en général. »

Des précédents

L'Université de Liège, dont Gembloux Agro-Bio Tech dépend, n'est pas pionnière de cette initiative. Les universités francophones belges incluent

depuis longtemps le secteur de l'entreprise dans la formation des étudiants. L'Université catholique de Louvain fête cette année les 20 ans de la formation CPME, destinée aux étudiants désireux de se familiariser au monde de l'entreprise. Pour autant, dans les facultés scientifiques, Aurore Degré considère que ces nouveaux programmes mettent du temps à prendre forme. « Ça frémuit doucement, mais les universités restent frileuses pour recevoir leurs formations. » ■

RACHEL AKINDAVYI (St.)